Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

Burkina Faso – La fin de la culture du coton OGM Bt pour 2018 ?

Par Christophe NOISETTE

Publié le 07/04/2016, modifié le 09/03/2026



2008 : le Burkina Faso autorise la commercialisation du coton OGM Bt de Monsanto. Mais à peine 10 ans après, la filière coton burkinabée envisage d’abandonner cette culture, mécontente de la

qualité des fibres du coton Bt. Le 5 avril, l'Association inter-professionnelle du coton au Burkina Faso annonce qu'elle réclame 73,6 millions d'euros à Monsanto.

Le Burkina Faso a autorisé la commercialisation du coton OGM Bt de Monsanto en 2008. Monsanto a croisé deux variétés burkinabés avec une variété américaine qui contenait le gène Bt (Bollgard II) qui produit un insecticide contre le ver du cotonnier.

Historiquement, le coton burkinabé était réputé pour la qualité de sa fibre, qualifiée de « *longue, résistante et uniforme* » et pour un taux d'égrenage [1] élevé. Cette dernière qualité est liée en partie à une récolte manuelle car elle assure la pureté du coton qui contient alors peu de matière organique non désirée [2]. La qualité de la fibre est aussi liée à un long travail de sélection conventionnelle mené dès 1946, en partie en lien avec des organismes de recherche publique français, comme l'Institut de Recherche sur le coton et les textiles exotiques (IRCT) [3]. Ainsi, la moyenne du taux d'égrenage du coton burkinabé est passée de 36 à 42% entre 1970 et 2006, et le pourcentage de coton burkinabé classé comme ayant une fibre de bonne qualité (principalement en se basant sur sa taille) est passé de 20% en 1995/1996 à 80% de la production totale en 2005/2006. En raison de sa qualité, le coton burkinabé était donc assez compétitif sur le marché international par rapport à d'autres cotons.

Le coton Bt burkinabé a une fibre de piètre qualité

Cependant, depuis que le coton Bt a été introduit au Burkina Faso, paysans, syndicats agricoles et entreprises burkinabés de la filière coton (dont la Sofitex, une des sociétés d'économie mixte qui gère la filière coton au Burkina Faso) s'accordent sur une dégradation de la fibre.
Ainsi, en mai 2012, le directeur du développement de la production cotonnière de la Sofitex, Dr Déhou Dakuo, affirmait : « *Il me semble qu'on a traîné avec un petit défaut de la variété américaine pour ce qui concerne la longueur de la fibre. On s'en est rendu compte très tôt au niveau de Monsanto, des sociétés cotonnières et de l'INERA, et des mesures ont été prises. La première mesure, c'est au niveau de la recherche nationale qui y travaille et dans un ou deux ans, le problème sera résolu* » [4].
Toujours en 2012, Gérard Estur, consultant indépendant et spécialiste de la filière coton [5], évoquait « *une catastrophe commerciale* » avec le coton Bt. En effet, il précisait que du fait d'une qualité de fibre moins bonne, le coton burkinabé était dorénavant directement en concurrence avec le coton pakistanais, qui se négocie à un prix inférieur.
Comme nous le résume Gérald Estur, « *à la surprise générale, on a vu réapparaître une proportion très élevée de fibres courtes (1-1/16e de pouce, voire 1-1/32e) [6]. Celles-ci avaient disparu depuis plus de dix ans grâce aux efforts continus des sélectionneurs. Le rendement à l'égrenage a également un peu baissé. Cette chute de la longueur de soie est très dommageable sur le plan commercial : plus de 90% de la production de coton conventionnel est classée en 1-1/8e de pouce qui peut être utilisé en filature classique pour produire des fils fins peignés. Les fibres courtes ne peuvent être vendues pour ce créneau plus rémunérateur, quel que soit leur grade (couleur, propreté). Ce déclassement dévalorise le prix de la fibre de l'ordre de 5%* ».

Cette baisse de la qualité provient du parent américain de la lignée de coton utilisée au Burkina Faso et à un processus de croisement trop rapide. Wackes Seppi, pseudonyme qui cache un ardant défenseur des biotechnologies végétales [7] estime en effet que « *même avec les outils modernes de génomique, deux rétro-croisements, en principe suivis d'une autofécondation (au moins), ne suffisent pas pour éliminer les caractères « américains » (autres que le Bt). Mais peut-être a-t-on voulu garder une partie de ces caractères et, ce faisant, traîné ceux relatifs à la [faible] longueur de la fibre* » [8]. Précisons qu'aux États-Unis, le critère de rendement égrenage – c'est-à-dire le pourcentage de fibre à l'égrenage - n'est pas le critère principal et la fibre produite a toujours

été plus courte notamment qu'en Afrique.

Monsanto a tenté de justifier ce phénomène par des conditions environnementales et météorologiques… sans réussir à convaincre grand monde. D'autres explications ont été apportées pour justifier les problèmes dans les champs, comme le mélange de graines OGM et non OGM, le non respect des itinéraires agronomiques par les paysans et le fait que les paysans aient arrêté totalement les traitements alors que ce coton Bt n'était efficace que contre un parasite mais pas contre l'ensemble des parasites du cotonnier. Mais les discours de Monsanto et de la Sofitex, souvent assez simplistes et euphoriques, pouvaient sans doute inciter à croire que ce coton GM n'avait plus besoin d'intrants pour pousser correctement. D'ailleurs, le même Seppi évoque « *des producteurs qui auront été leurrés par des rapports trop optimistes ou des publicités trop agressives (cela a vraisemblablement été le cas en Inde)* » [9].

Deux universitaires étasuniens, Brian Dowd-Uribe et Matthex A. Schnurr, se sont penchés sur le cas du coton Bt au Burkina Faso [10] et leur analyse corrobore ce qu'annonçait notamment Ousmane Tiendrébéogo et d'autres militants opposés aux OGM : le coton Bt n'est pas rentable pour la filière.

Ainsi, au cours de leur enquête, ces chercheurs ont interrogé de nombreux acteurs de la filière. Et un responsable de Monsanto leur a ainsi confié que les fibres de variétés Bt étaient de 1/32 de pouce plus courte que celles des variétés conventionnelles. Ils notent aussi que pendant la saison 2013/2014, plus des deux tiers de la production nationale ont été classés dans la catégorie « *basse ou moyenne qualité* » et qu'un tiers seulement de cette production a pu rester classé comme fibre de bonne qualité. Soit un déclin de la quantité de fibres de bonne qualité de plus de 40% depuis 2005/2006 selon les estimations des chercheurs. Quant au déclin du taux d'égrenage, les chercheurs ont eu plus de difficulté à l'estimer avec précision. Ils citent cependant un fonctionnaire burkinabé, sans le nommer, qui « *confirme qu'il reste bien en dessous des 42% atteints par des cultivars traditionnels* ».

Monsanto promet un autre cultivar : trop tard ?

Finalement, Monsanto a proposé de former un comité technique composé d'experts locaux et internationaux pour enquêter sur ce déclin que personne ne conteste. Monsanto a aussi l'intention de proposer un nouveau cultivar en intégrant le transgène Bt dans une autre variété burkinabé, connue sous le nom de FK64. Cette nouvelle promesse ne semble pas convaincre non plus. Le problème du rétro-croisement avec la variété américaine aurait pu être réglé car techniquement ce n'est pas un problème insurmontable. La Sofitex et Monsanto annonçait dès 2012 que le problème serait réglé rapidement. Quant à savoir pourquoi, finalement, Monsanto n'a pas pris le problème à bras le corps, cela reste un mystère.
En mai 2015, Ali Compaoré, directeur de la Socoma confirmait , à nouveau, ce désarroi : « *Nous avons constaté depuis la campagne 2010/2011 un raccourcissement de la fibre burkinabè. Ceci pose à la fois un problème commercial et un problème de réputation pour notre coton. C'est pour cela qu'avec le promoteur nous avons décidé de nous donner un délai de trois ans pour pouvoir corriger ce phénomène avant de pouvoir revenir vers ce coton* » [11].

En définitive, selon les chercheurs, ce sont les surfaces de coton Bt qui vont se réduire jusqu'à l'abandon de cette culture. Ils estiment en effet que « *frustrées par l'incapacité de Monsanto à identifier et corriger la baisse de la qualité, les entreprises ont fixé un calendrier pour l'abandon progressif du coton Bt et un retour aux cultivars conventionnels burkinabés* ». L'apogée de cette culture a été atteinte en 2014/2015 avec 73% des cotonniers qui étaient transgéniques. Ce taux est passé à 53 % en 2015/2016, et ils estiment qu'il passera à 30 % en 2016/2017 avant un

abandon total de ces semences lors de la campagne 2017/2018. Rappelons que les semences sont entièrement et intégralement distribuées par les trois sociétés cotonnières (Sofitex, Socoma et FasoCoton). La baisse aurait pu être plus forte en 2015/2016 mais la filière n'avait pas assez de semences conventionnelles pour répondre à la demande, d'où l'estimation faite pour les années à venir.

Les agriculteurs sont payés au poids du coton-graine. La baisse de la qualité de la fibre a donc aussi et surtout des répercussions sur les autres acteurs de la filière, d'où la décision de la Sofitex de réduire la part des champs emblavés avec du coton GM. D'ailleurs, les représentants des plus grands agriculteurs – ceux qui ont les moyens d'acheter le paquet technologique et qui disposent de surfaces importantes (au-delà de 3 hectares de coton) - ne souhaitaient pas revenir au coton conventionnel. Ces derniers, malgré un coût de semences plus élevé [12], ont tiré un petit gain financier (notamment en ayant moins de traitement insecticide à faire) et surtout un avantage en termes de pénibilité du travail avec ces variétés transgéniques (un passage d'insecticide impose de porter sur son dos des bidons de 15 kg sur plusieurs kilomètres). Gérald Estur confirme à Inf'OGM ce diagnostic : « *pour les membres de l'Union nationale des producteurs de coton (UNPCB), le coton Bt leur permet de diminuer le nombre de traitements insecticides de 6 à 2. Le coût monétaire est pratiquement le même mais le travail de la main d'œuvre, généralement familiale et non rémunérée, est sensiblement réduit* ».
En revanche, question rendement, la déception a été partout ressentie. Monsanto et la Sofitex avaient annoncé +30% de rendements, puis +15% [13]. Mais les témoignages sur le terrain montrent des résultats très hétéroclites. Les sociétés cotonnières pourraient répondre précisément à la question, étant donné qu'elles ont organisé un suivi des parcelles emblavées en coton Bt. Cependant, ces données restent actuellement dans un tiroir.
A terme, l'agriculteur, lui aussi, pourra vite déchanter : en effet, l'expérience chinoise nous apprend que l'efficacité des cotons Bt n'est qu'à court terme. L'apparition d'insectes ravageurs secondaires n'est plus à démontrer.

Des millions d'euros de perte pour la filière

Et la filière, elle, perd de l'argent. La décision des sociétés de réduire l'offre en semences Bt est un signe que la situation ne va pas s'améliorer... Concrètement, l'Association inter-professionnelle du coton du Burkina (AICB), qui regroupe les trois sociétés cotonnières du pays et l'Union nationale des producteurs de coton du Burkina (UNPCB), a annoncé le 5 avril qu'elle demandait 48,3 milliards de francs CFA (soit 73,6 millions d'euros) à Monsanto de dédommagement pour les pertes économiques sur l'ensemble de la filière depuis 2010. L'AICB précise qu'elle a essayé de discuter avec Monsanto pendant un mois, en vain. Wilfried Yameogo, le nouveau directeur général de la Sofitex [14], précise que « *nous sommes passés de 39,2 milliards de FCFA de pertes à 49,3 milliards de FCFA en une seule récolte. Si nous continuons comme ça, le trou se creusera davantage)* ».

Monsanto a confirmé sa position et considère que la baisse de la qualité de la fibre est liée à des problématiques environnementales et de patrimoines génétiques. William Brennan, porte-parole de Monsanto, a ainsi déclaré à *Reuters* que « *cette variation [de la qualité et taille de la fibre] existe entre tous les cotons (conventionnel ou OGM) et est indépendante de la technologie Bollgard II [15]* ».

La collaboration « idyllique » entre la Sofitex, l'Inera et Monsanto est-elle définitivement terminée ? La fin de l'ère Compaoré ou les manifestations citoyennes d'envergure ont-elles permis l'expression de ce mécontentement ? Tout pousse à croire que la guerre est déclarée... sur le coton GM. Mais la porte n'est pas totalement fermée. L'AICB a certes appelé les agriculteurs

burkinabés à abandonner rapidement la culture du coton transgénique Bt et à revenir au coton conventionnel... mais seulement tant que de nouvelles semences Bt qui corrigeraient les défauts de celles actuellement sur le marché ne seraient pas proposées.

N'oublions pas que le Burkina Faso, avec l'aide de la Fondations Gates, notamment, a commencé à travailler sur la modification génétique du niébé et du sorgho.

[1] c'est-à-dire le pourcentage de fibres par unité de poids de coton livré à l'usine d'égrenage

[2] Ge?rald Estur, *Quality and marketing of cotton lint in Africa*, Africa Region Working Paper Series No. 121, World Bank, Washington, DC, 2008

[3] L'IRCT a été intégré au CIRAD lors de sa création en 1984, https://fr.wikipedia.org/wiki/Institut_de_recherches_du_coton_et_des_textiles_exotiques

[4] http://lefaso.net/spip.php?article47965&rubrique3, article repris sur le site de la Sofitex : http://www.sofitex.bf/rub_gene/actu.php?num=172&TypeInfos=Presse

[5] ancien statisticien du Comité consultatif international du coton (CCIC) et ancien Directeur général de la Compagnie cotonnière (COPACO)

[6] La longueur de soie est exprimée en unité convenue, pouce ou millimètre, par incrément d'1/32e de pouce soit 0,79 mm

[7] Sourice, B., « Lobby OGM et stratégie de diffamation des lanceurs d'alerte », juillet 2015, http://www.combat-monsanto.org/spip.php?article1069

[8] http://imposteurs.over-blog.com/article-le-coton-ogm-burkinabe-file-t-il-un-mauvais-coton-par-wackes-seppi-109281779.html

[9] imposteurs, *ibid*.

[10] *African Affairs*, 2016

[11] http://www.agenceecofin.com/coton/1205-28896-le-burkina-faso-reduira-la-superficie-consacree-au-coton-transgenique-durant-la-nouvelle-campagne

[12] en 2012, 27 000 FCFA (41 euros) le sac, contre 814 FCFA (1,20 euros) en conventionnel

[13] http://ccfd-terresolidaire.org/fdm/2012/269-novembre-2012/dossier-semences/burkina-faso-les-4175#nh1

[14] Il a été nommé à ce poste par le Conseil des ministres du 23 mars 2016 et remplace Bernard Zougouri

[15] Bollgard est le nom de marque de la technologie de Monsanto sous lequel l'entreprise de Saint Louis vend ses cotons génétiquement modifiés pour produire un insecticide

Adresse de cet article : https://infogm.org/burkina-faso-la-fin-de-la-culture-du-coton-ogm-bt-pour-2018/